

PRIVATISATION SERVICE PUBLIC : DÉJÀ UNE LONGUE HISTOIRE

L'heure est à l'action face au projet du gouvernement et des dirigeants de La Poste de privatiser le Service Public La Poste. Depuis 40 ans (voir *Canard PPDC N°2*), on nous rabâche les oreilles sur les bienfaits de cette privatisation. Nous constatons dans notre vie quotidienne que c'est complètement faux, bien au contraire, le service public rendu est et sera moins bon et plus cher !

Nous avons besoin d'un service public postal de proximité et de qualité. Lorsque les financiers prennent le pouvoir, c'est avant tout l'utilisateur et le salarié qui sont perdants. Souvenez-vous de la privatisation de France Télécom : le premier jour, c'était « *French Cancan et paillette* » à la bourse de New York. Deux ans plus tard, l'action ne valait plus rien et le groupe était lourdement endetté.

Poursuivons notre survol, même succinct, de quelques moments forts de son histoire sur les quarante dernières années, qui démontrent que rien n'est joué et que la question du rassemblement des salariés pour la défense de ses intérêts est l'élément central qui peut inverser les choses.

1987 : Première cohabitation, le ministre Longuet projette de séparer La Poste et les Télécoms, de transformer les Télécoms en entreprise et de supprimer le statut des fonctionnaires. Les grèves de l'automne 1987 feront échec au ministre.

1990 : La loi de tous les abandons : Rocard - Quilès. Il s'agit d'une des plus grandes réformes de l'histoire des PTT depuis le XIX^{ème} siècle. Elle a séparé La Poste et France Télécoms, mettant fin à la fusion qui avait été réalisée au début de la 3^{ème} République en 1878. Elle a aggravé les attaques contre le monopole des Télécoms et de La Poste, le premier datait de 1837 et le second de l'Ancien Régime. Elle a supprimé le budget annexe qui avait été institué en 1923. Elle a accéléré la filialisation des activités les plus rentables financièrement et la privatisation de la gestion, y compris celle du personnel avec le volet antisocial issu de l'accord entre le gouvernement et les syndicats réformistes du 9 juillet 1990 et la création d'une convention collective de droit privé. Mais en même temps, l'action du personnel et l'attachement des usagers au service public ont empêché le pouvoir d'aller jusqu'au bout de ce qu'il souhaitait : liquider le statut des personnels et privatiser frontalement.

Nous reviendrons dans le prochain Canard de la PPDC sur l'accord du 9 juillet 1990 sur les classifications et les règles de gestion, mais voyons aujourd'hui les effets de cette loi :

Casse de l'unité des PTT : les deux exploitants publics sont dotés de la personnalité morale comme toute entreprise ; chaque exploitant est structuré comme une entreprise privée, dotée d'un conseil d'administration qui définit et conduit la politique générale du groupe.

Soumission à la loi du marché : autonomie financière, l'exploitant doit veiller à l'équilibre financier en fixant lui-même le niveau et la structure de ses effectifs ainsi que la nature et le montant de ses investissements ; plus de budget annexe ; un cahier des charges fixe les droits et obligations de l'exploitant.

Attaque sur le statut du personnel : si ce dernier reste régi par les titres 1 et 2 du Statut de la Fonction Publique, c'est le résultat indéniable du rapport de forces établi dans le combat mené contre le projet de loi.

Organisation de la précarité de l'emploi : les contractuels peuvent être embauchés en lieu et place des titulaires.

Menace sur le social unitaire, la protection sociale et les retraites : l'action sociale est considérée comme un coût par les exploitants, qui veulent imposer des économies de gestion.

Cette loi sera complétée le 29 décembre 1990 par l'ouverture des réseaux de la communication à la concurrence. Attachée à un service public solide, la CGT a voté contre cette attaque d'ampleur au monopole public.

A suivre...

Ragonneau Joël



Le Canard

de la PPDC Louvre



SECTION PARIS LOUVRE PPDC

N° 04 : NOVEMBRE 2009

ÉDITO

« Tous les hommes ont les mêmes droits... Mais du commun lot, il en aït qui ont plus de pouvoir que d'autres. Là est l'inégalité ».

Aimé Césaire

PRIORITÉ IMMÉDIATE : L'ACTION

Gouvernement et patronat prétendent avoir moralisé le capitalisme et nous jouent désormais la carte de la sortie imminente de « crise ». Pourtant, tous les jours, il nous montre sa nocivité. L'accélération des licenciements et des délocalisations, la mise à mort d'une partie du secteur industriel, le blocage des salaires, la casse du service public et la privatisation de ce qui peut l'être encore, se poursuivent.

Broyer les institutions, broyer les services publics, broyer les outils de travail, broyer les acquis sociaux, broyer les syndicats et leurs militants, broyer les hommes et les femmes, ça ne date pas d'hier. Pour ceux qui exploitent et oppriment, il faut sans cesse perfectionner les moyens et les méthodes. Aujourd'hui, c'est au nom de la « modernité sociale » que la machine à broyer s'emballa et nous en fait baver tous les jours.

Mais le monde du travail a toujours démontré que quelles que soient les circonstances, il sait réagir. Des luttes contre la politique patronale et l'état patron, des luttes pour de meilleurs salaires, pour une meilleure protection sociale, de meilleures retraites, de meilleures conditions de travail ont lieu tous les jours. Des luttes, qui démontrent que l'on ne peut tromper indéfiniment les salariés pour égoïstement sauver les profits des spéculateurs.

Les salariés ne peuvent que réagir à l'insupportable et enrayer la machine à broyer, ce qui est particulièrement le cas à La Poste, où gouvernement et direction n'hésitent plus à tenter de manipuler les consciences pour décourager toutes velléités de rébellion.

Ceux qui lisaient ou écoutaient les médias au lendemain de la journée nationale de grève du 22 septembre contre la privatisation, ont dû s'étrangler à plusieurs reprises, notre ministre de tutelle qualifiant celle-ci de mobilisation très faible. Selon des modalités de calcul différentes, les syndicats affichaient entre 30 et 40 % de grévistes, la direction 22 % . Rappelons tout de même que le chiffre minoré de 22% représentait 60000 grévistes et ce n'est pas rien, que 4000 personnes défilaient dans les rues de Paris ce jour là et que 60 % du personnel de Paris Louvre PPDC était en grève pour un grand NON à la privatisation.

La propagande du gouvernement et de la direction (*courrier du président de La Poste, ETC...*) n'a pas découragé les postiers, ni d'ailleurs les usagers qui ont participé massivement à la votation citoyenne pour dire haut et fort qu'ils ne voulaient pas de la privatisation de La Poste.

La CGT s'est adressée aux autres organisations syndicales pour construire la mobilisation unitaire de tous les services et réussir un mouvement d'ampleur à partir de la troisième semaine de novembre.

L'action, n'est-ce- pas la meilleure façon de mettre en échec leur projet de privatisation ?

Pour sa part, la CGT s'y emploie, aucun syndicat digne de ce nom par ailleurs ne peut s'y soustraire.

Nous vous appelons aussi à participer massivement à toutes les initiatives qui ne manqueront pas de se dérouler début novembre lors du passage du texte devant le Sénat.

Incontestablement, ACTION et LUTTE sont à l'ordre du jour !!!

RAGONNEAU JOËL

MUTUELLE : LES ELECTIONS DU 13 AU 23 NOVEMBRE 2009

A QUOI SERVENT-ELLES ?

♦ Elles ont pour but de renouveler 1/3 des membres du Comité de Section 102.

Contrairement à des idées répandues, il n'est pas constitué que de détachés, chacun pouvant s'y porter candidat. Le comité de Section est donc constitué de collègues que vous côtoyez et qui sont élus par le personnel. Ils donnent leur avis sur les orientations de la Mutuelle.

Vous ne les connaissez pas tous, puisqu'ils sont issus de plusieurs bureaux, mais la CGT leur donne toute sa confiance et si vous-même partagez les propositions que la CGT met en avant pour une Mutuelle pleinement solidaire, nous vous demandons de leur accorder, vous aussi, votre confiance.

Cette élection revêt une grande importance et mérite la réflexion de tous les mutualistes. Nous pensons qu'il ne s'agit pas seulement de l'élection de neuf Camarades, mais aussi d'une occasion d'exprimer la volonté des postiers en ce qui concerne leurs droits sociaux.

C'est pourquoi, il nous semble important de rappeler à tous les mutualistes, ce que déclarait la CGT lors de l'Assemblée Générale de la Section 102 en mai dernier.

LA PROTECTION SOCIALE :

On assiste depuis plusieurs années à des velléités de libéralisation de la protection sociale obligatoire. Les sociétés d'assurance lorgnent sans vergogne sur le marché de la santé et proposent une gestion de l'assurance maladie. Or, la protection sociale obligatoire doit être impérativement préservée et consolidée.

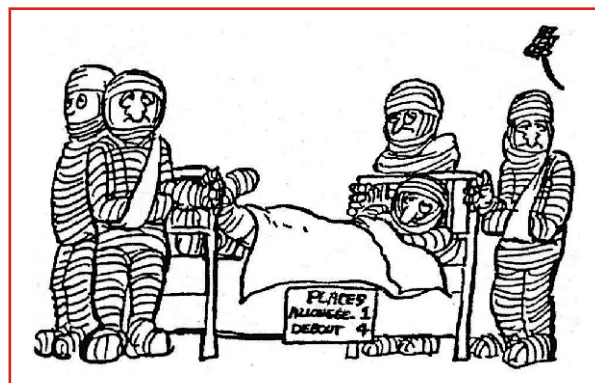
Hausse du forfait hospitalier, nouveaux déremboursements de médicaments : les mesures que met en place le gouvernement vont pénaliser une fois de plus les plus bas revenus. Ils ne représentent qu'une goutte dans ces sommes en jeu, mais adressent le sempiternel message qu'en matière de santé publique et de protection sociale tout est de la faute de chacun.

Quand on ajoute à cela, les attaques contre l'hôpital public, les fermetures de maternités et d'hôpitaux de proximité et aujourd'hui de blocs chirurgicaux pas assez « rentables », le paysage qui se dessine est celui de systèmes de soins et de Sécurité sociale livrés aux appétits des assureurs et autres fonds de pension privés qui entendent bien se partager le gâteau. Quitte à laisser des déserts médicaux et des millions de malades sur le pavé.

Côté Mutuelle et dirigeants de la section 102 : silence complet ! Ou presque : lors de la lecture du rapport moral de la dernière assemblée générale de la section 102, le président disait « 13% de la population ne se soigne pas, c'est toute première inégalité. Le système de santé en France se caractérise par ses dysfonctionnements : la persistance d'inégalités, le maintien des déficits et l'absence de solution équitable pour le financement ».

Que de belles paroles ! Mais, où sont les actes ?

La CGT (et les trois élus CGT de la Section 102) ont proposé que la MG arrête de soutenir les mauvaises réformes de l'assurance maladie qui désengagent de plus en plus la sécurité sociale d'une véritable politique de santé pour tous. La CGT appelle à la lutte pour sauver la SS et la MG doit être partie prenante de cette bataille. La CGT demande à la MG de coopérer avec la Mutualité Fonction Publique et d'arrêter son choix : celui de l'assurance.



que beaucoup de fonctionnaires sont contraints de prendre le taux 1, peu remboursé, mais ou pourtant la cotisation ne cesse de grimper.

La CGT (et ses trois élus sur la section 102) ont proposé que la MG demande une participation des employeurs Poste et France Télécom. Nous avons demandé aussi à la MG de condamner les politiques néfastes de La Poste et de France Télécom et d'arrêter d'accompagner les réformes successives. Certes, la MG n'est pas un syndicat, mais en agissant comme elle le fait, elle apporte son accord et encourage la poursuite des privatisations.



LA MUTUELLE :

Les adhérents mutuels sont de plus en plus malmenés.

Quelques chiffres valant mieux qu'un long discours, en voici quelques-uns :

Entre 2002 et 2009, les cotisations santé à la Mutuelle Générale auront augmenté entre 42% et 48%.

Hausse continue des cotisations pour les fonctionnaires : entre 6 et 7% pour 2009 pour le taux 2 et 3 et plus de 10% pour le taux 1. Cela explique

LA CGT PRÉSENTE ET SOUTIENT NEUF CANDIDATS

Ceux-ci s'engagent à œuvrer pour une Mutuelle offrant le meilleur niveau de prestations, identiques pour toutes et tous, contre une Mutuelle à deux vitesses ou seuls « ceux qui pourraient payer » bénéficieraient du plus haut niveau de garantie.

Ils s'engagent à être vos porte-parole auprès de la Mutuelle, dans un esprit mutualiste, solidaire et indépendant.

La CGT présente :

- ♦ **Cotineau Sandra**
Facteur P.10 PDC
- ♦ **Delhaie Caroline**
Facteur P.09 PPDC
- ♦ **Fabregas Maurice**
Guichetier
- ♦ **Guibert Raphaël**
Retraité
- ♦ **Houin Stéphane**
Guichetier
- ♦ **Morvan Jean-Claude**
APN1 Paris Louvre PDC
- ♦ **Ragonneau Joël**
AEX-SG Paris Louvre PPDC
- ♦ **Rouillac Jean-Paul**
Guichetier
- ♦ **Stephant Michel**
Guichetier

VOTEZ POUR EUX

Nous ne croyons pas mener un quelconque combat d'arrière garde, mais bien le combat pour que la MG reste la Mutuelle Générale, unique, complémentaire et solidaire dans une administration, rénovée dans le cadre du statut de la Fonction Publique